

G13 : L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif donne des informations sur le nom qu'il qualifie. L'adjectif qualificatif fait la plupart du temps partie du groupe nominal.

L'adjectif qualificatif :

- On peut le supprimer s'il est collé au nom. *J'aime les crêpes dorées* → *J'aime les crêpes.*
- Il s'accorde en genre et en nombre. *J'aime les délicieuses crêpes sucrées.*
- Il est placé avant ou après le nom qu'il qualifie. Il est parfois séparé d'un verbe. *Une crêpe délicieuse* – *Une délicieuse crêpe* – *Cette crêpe semble délicieuse.*

Les fonctions des adjectifs :

- **Epithètes** : l'adjectif est placé à côté du nom qu'il qualifie (avant ou après). Il peut être supprimé.
- **Attribut du sujet** : l'adjectif est séparé du nom qu'il qualifie par un verbe d'état. Il ne peut pas être supprimé. (verbes d'état : être, paraître, sembler, devenir, avoir l'air, passer pour, demeurer)